

# ENQUÊTE SUR LE DEVENIR DES ÉTUDIANTS DE LICENCE

## Faculté Libre de Droit

Suivi des inscrits en L3 en 2020-2021  
Situation en 2021-2022 (suivi à 12 mois)

### Méthodologie générale

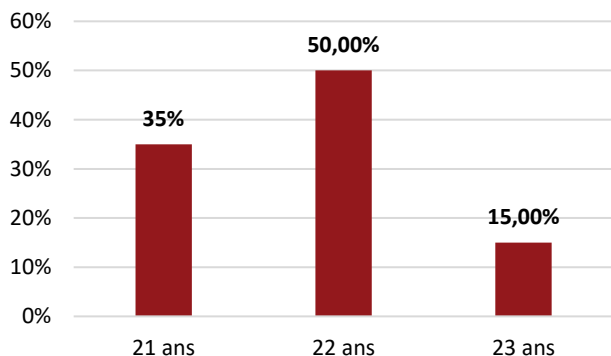
Questionnaire envoyé le 16 mai 2022 et clôturé le 20 juin 2022.

Trois relances : 31/05, 08/06 et 14/06.

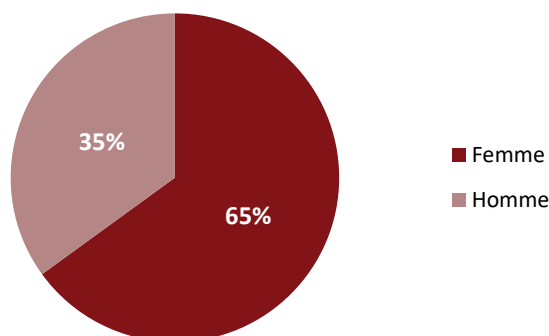
Inscrits en Licence 3	Questionnaires envoyés	Répondants
57	57	20 soit 35,1 %

### Généralités

Âge des répondants



Sexe des répondants



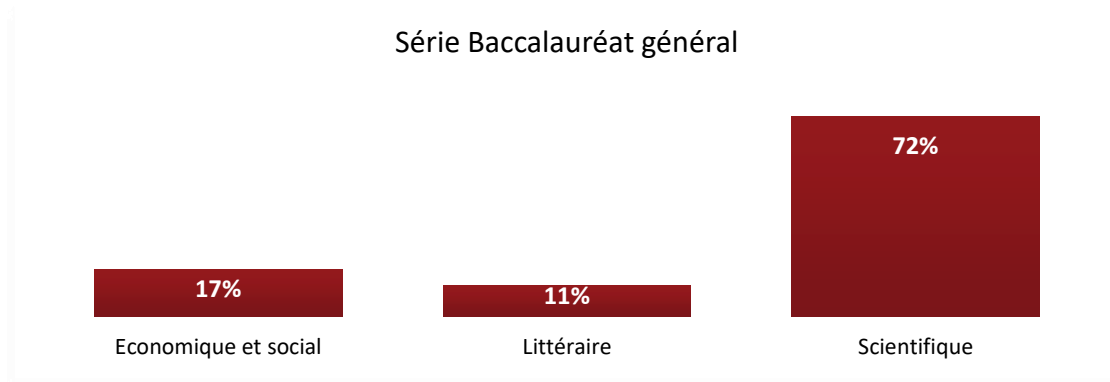
### Diplôme antérieur

90% des répondants ont obtenu un baccalauréat général, et 10% un baccalauréat technologique.

100% des lauréats de baccalauréat technologique ont validé une série « Sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG).

Pour les baccalauréats généraux, la répartition se fait de la sorte :

## Série Baccalauréat général



## Parcours des répondants

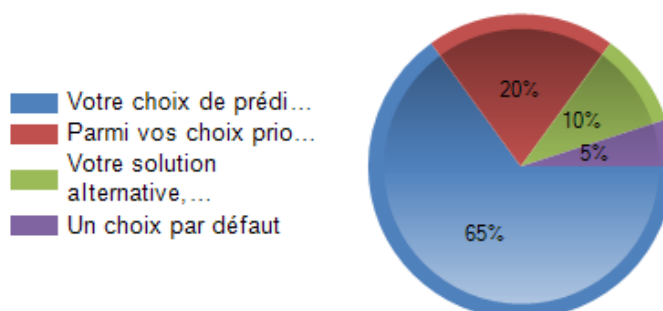
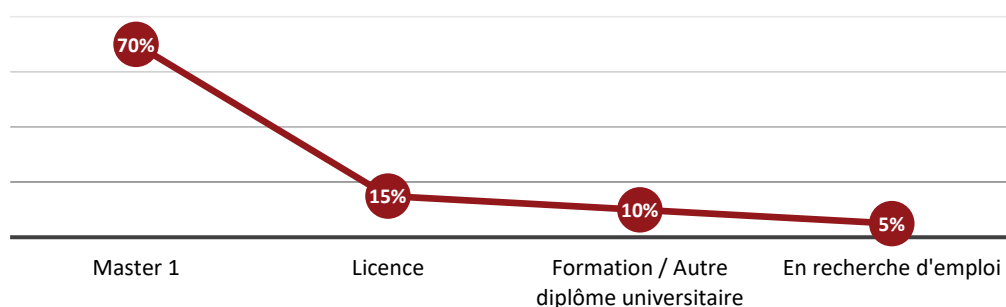
100% des répondants ont validé leur licence. Parmi eux, 15% étaient en droit parcours Science Politique et 85% en parcours Culture Juridique.

**NB :** Pour cette promotion, on ne note pas de différence sensible entre les répondants des deux parcours. Nous les traiterons de manière similaire.

## Situation actuelle

Comme attendu pour les licences en Sciences sociales, c'est la poursuite d'études en Master qui est majoritaire.

### Situation actuelle

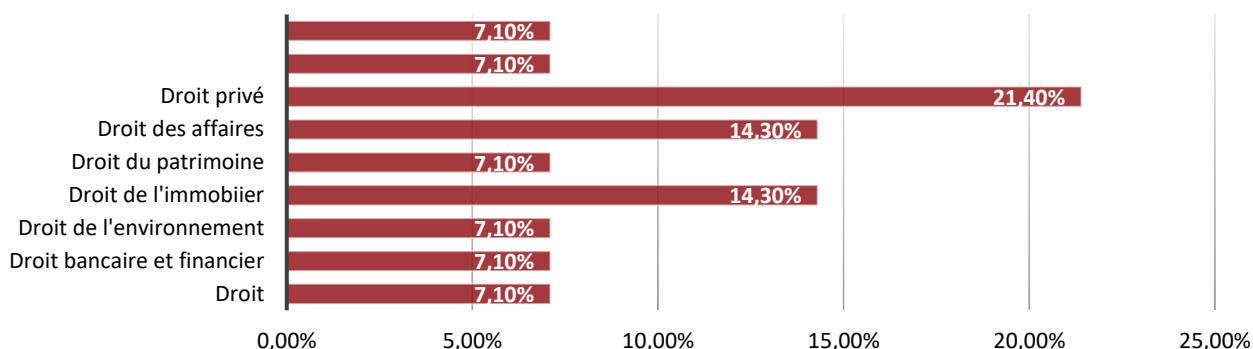


On note que pour 85%, la situation actuelle des répondants est un choix de prédilection (65%) ou un choix parmi les options prioritaires. Seuls 5% d'entre eux subissent un choix par défaut.

## Répartition des mentions

Les répondants restent dans leur domaine d'études : 85,7% en mention droit, 7% en assurances, banques, finances et 7% en management.

### Mention de rattachement



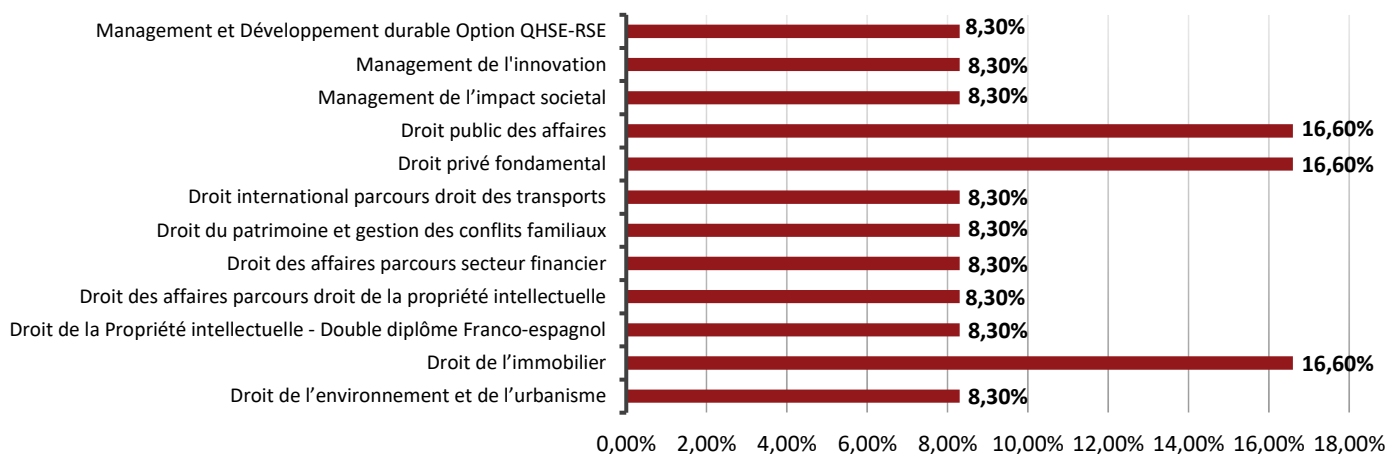
Notons que pour cette promotion, les choix de poursuite d'études sont assez disparates même si le droit des affaires et le droit de l'immobilier sont sur la tendance haute et que le droit privé reste une valeur sûre, aux alentours de 20% des diplômés s'y engagent.

Les répondants qui ne sont pas en Master 1 mais qui ont choisi une autre formation suivent des diplômes universitaires en sciences criminelles et criminalistique et sciences forensiques, en énergies, développement durable et transition écologique ou préparent les concours d'entrée en école de journalisme.

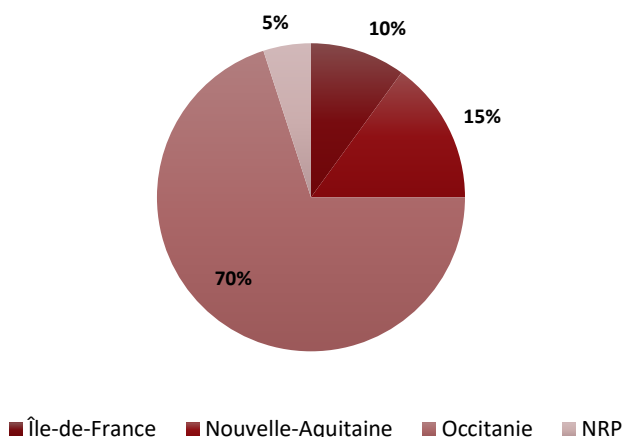
Les étudiants en Licence ont fait le choix de l'Histoire de l'art, sans doute en vue d'un projet de commissaire-priseur.

Les spécialités se répartissent selon une grande diversité de choix :

### Répartition des spécialités



### Situation géographique



Les répondants sont majoritairement restés en Occitanie après leur Licence malgré le taux de sélectivité important qui oblige souvent à la mobilité géographique.

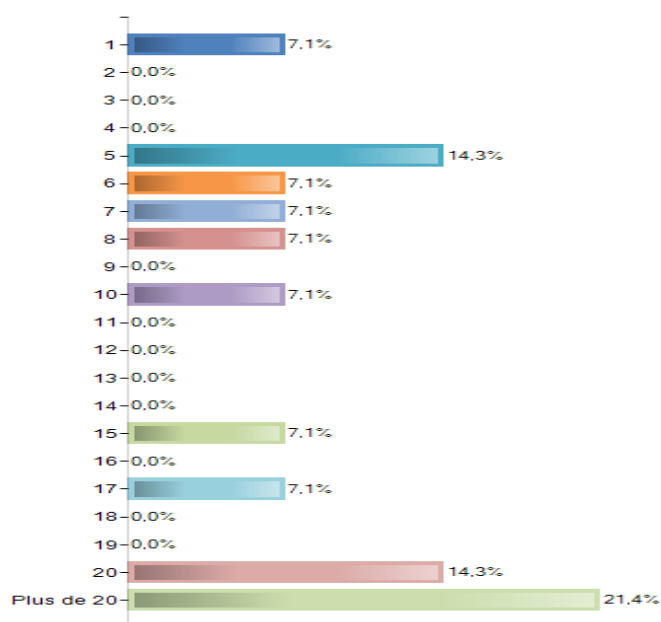
60% d'entre eux poursuivent leurs études en Haute Garonne dont 83,30 % à l'Université Toulouse 1 Capitole.

### Réorientation

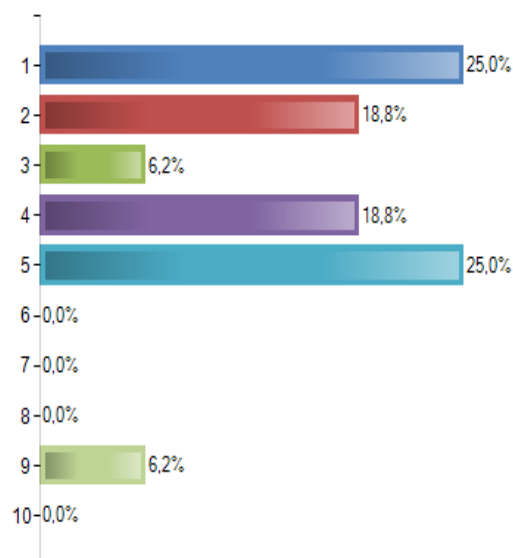
10% des répondants déclarent s'être réorientés au cours de leur cursus. La réorientation est due soit à une évolution du projet professionnel soit à une stratégie car le projet n'était pas possible immédiatement et a imposé un détour. Cela reste tout de même assez rare dans cette promotion.

### L'après-Licence

35,70 % des répondants déclarent avoir candidaté à 20 Masters ou plus par crainte de la concurrence.



Nombre de candidatures déposées



Nombre de réponses positives

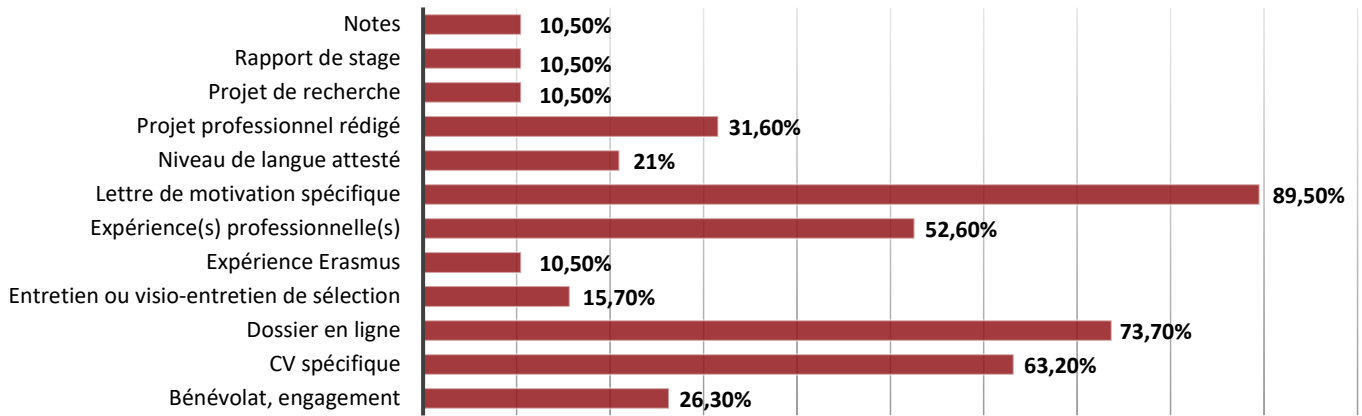
Le taux de réponses positives est encourageant puisque 93,80 % des répondants ont reçu entre 1 et 5 réponses positives à leurs candidatures.

Les sélections en filières sélectives exigent de plus en plus de critères parmi lesquels la lettre de motivation spécifique, le dossier en ligne, le CV spécifique et le projet professionnel rédigé sont prépondérants. **La dimension professionnelle, qu'elle s'exprime par le biais de l'expérience acquise ou de la projection dans la carrière, est un élément nouveau mais signifiant de sélection pour cette promotion.**

Les entretiens qui avaient été plébiscités durant la pandémie sont en diminution de moitié par rapport à l'enquête 2020-2021 (28,50 % sur l'enquête 2021 vs 15,70 % sur l'enquête 2022).

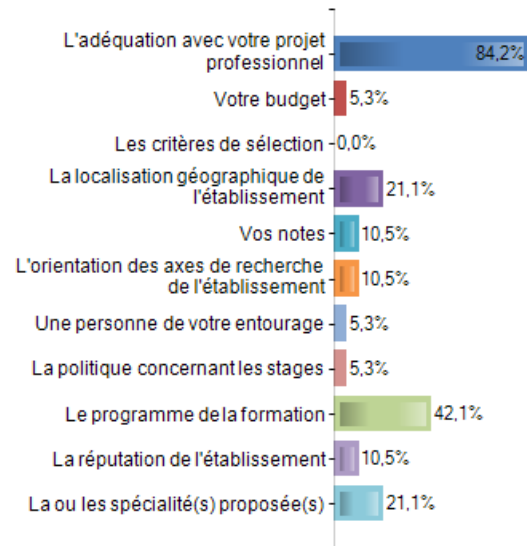
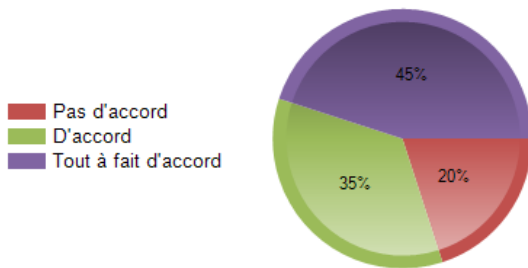
Les dimensions « international » et « recherche » restent marginales dans les attentes des mentions concernées.

## Critères de recrutement



Plusieurs réponses possibles à cette question

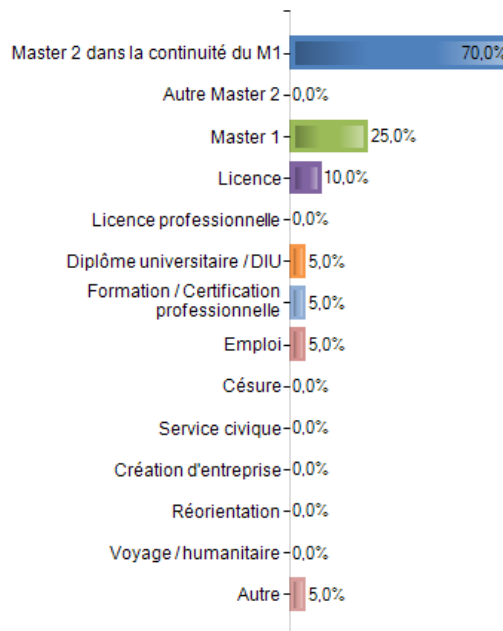
80% des répondants estiment globalement leur situation actuelle en accord avec leurs attentes.



Les principes qui président au choix de la poursuite d'études sont l'adéquation avec le projet professionnel (84,20 %) et le programme de la formation (42,10 %). Les critères et la sévérité de la sélection ne semblent pas être limitatifs dans le choix.

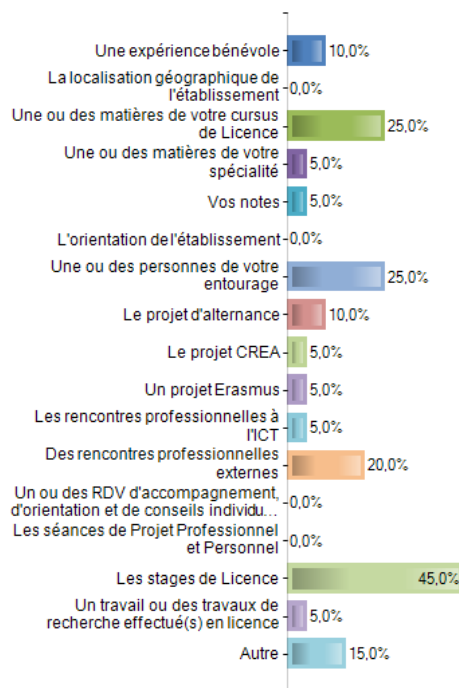
84% des répondants estiment leur poursuite d'études conforme à l'idée qu'ils s'en faisaient.

Pour la rentrée 2022-2023, 70% des répondants continueront leurs études dans le Master 2 correspondant à leur Master 1.



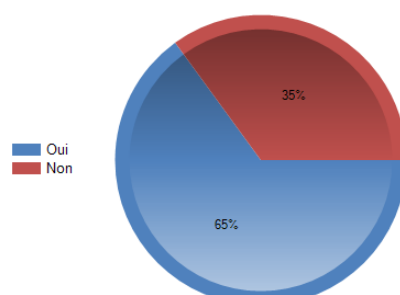
## Le projet professionnel

De manière constante, les stages de Licence occupent une place déterminante dans la définition du projet professionnel. Les matières de Licence, l'avis des proches et les rencontres avec des professionnels jouent également un rôle important dans la construction du projet.

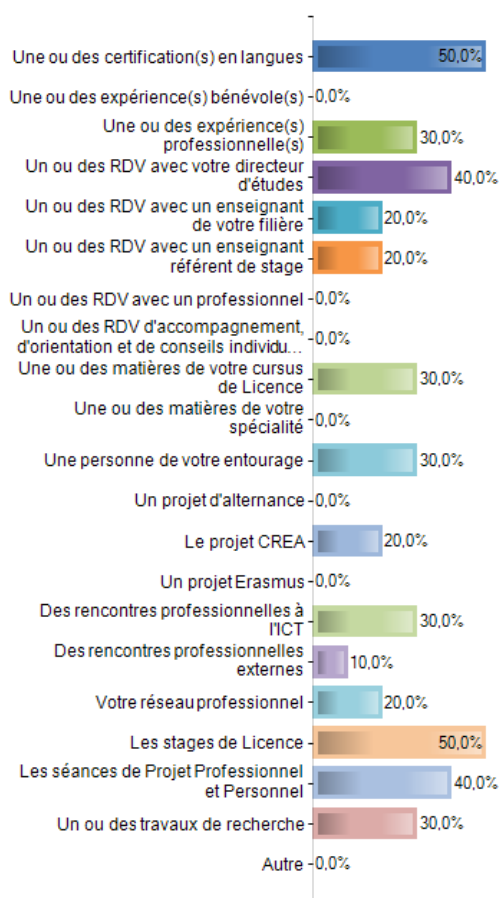


*Plusieurs réponses possibles à cette question*

Les répondants estiment avoir été préparés à leur projet professionnel dans le cadre de leur Licence à hauteur de 65% (contre 87,50 % en 2021-2022).

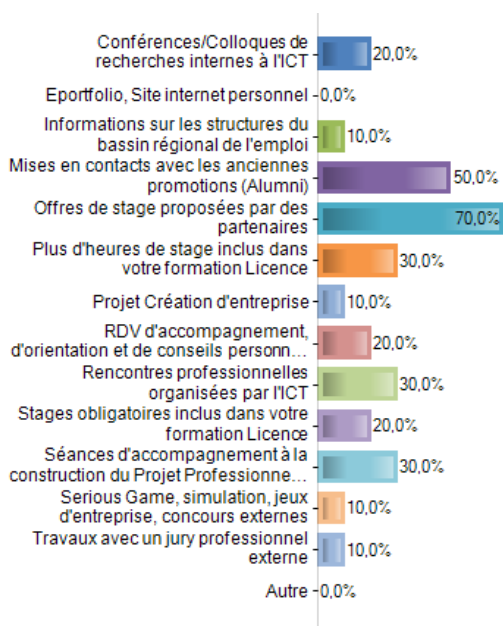


Parmi eux, 86% se disent satisfaits de cette préparation notamment grâce au suivi des enseignants. Pour autant, 50% des répondants déclarent avoir été accompagnés dans leurs candidatures et valorisent les stages, les séances de PPP et la certification en langue comme dispositifs particulièrement aidants. La satisfaction est grande quant à cet accompagnement (60%).



Parmi les axes d'amélioration possible, les répondants auraient souhaité une offre de stage plus institutionnelle avec des partenariats explicites, mais aussi des liens avec les anciens étudiants de la faculté (*alumni*). **Ces deux éléments sont des constantes depuis 2021-2022.**

30% pensent que la professionnalisation de la Licence peut être approfondie par l'augmentation du volume horaire de stages obligatoires, le développement des séances de PPP et des rencontres avec des professionnels au sein de l'ICT. Cette demande est en inflation par rapport aux attentes 2021-2022. **(Volume des stages de 6,70 % à 30% ; le PPP de 0% à 30% et les rencontres de 13,30 % à 30%).**



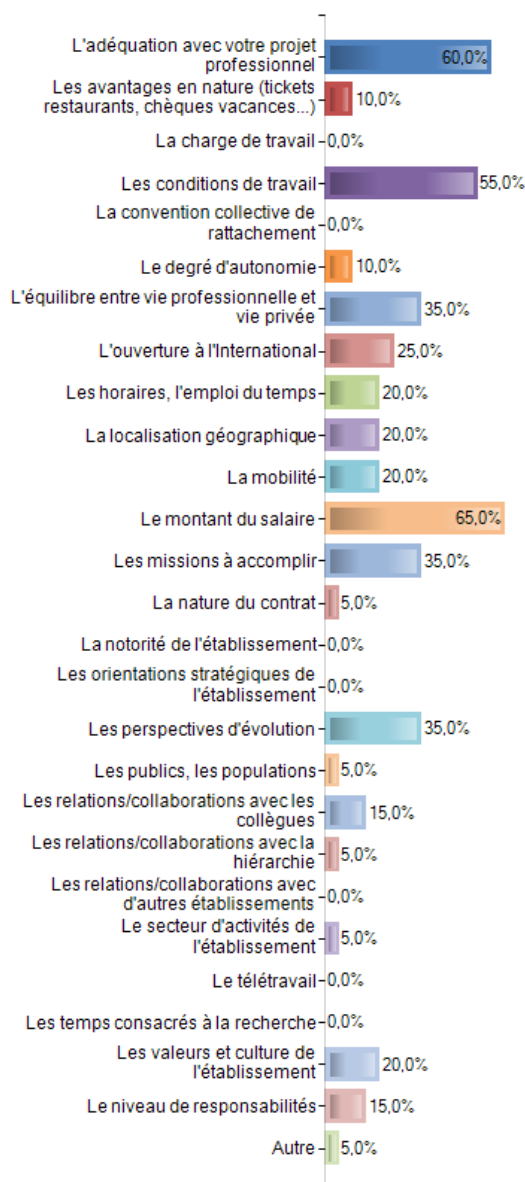
D'aucun déplore le fait que la poursuite d'études ne soit pas plus accompagnée et de manière plus systématique et institutionnelle reposant, selon eux, sur le bon vouloir de certains enseignants ou membres de l'équipe pédagogique et sur le volontariat des étudiants.

## L'emploi

Aucun répondant inscrit en 2020-2021 ne se déclare en emploi à 12 mois après la fin de sa Licence.

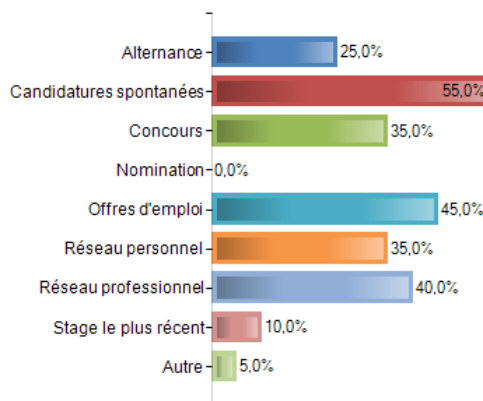
Un seul répondant est actuellement en Service civique, dans le milieu associatif, dans une structure comptant de 50 à 249 membres et agissant dans le domaine de l'enseignement.

Pour autant, le choix d'emploi des répondants est déterminé par des critères fédérateurs, comme le montant du salaire (**dont l'importance aux yeux des répondants passe de 45,80 % en 2021 à 65% aujourd'hui, passant ainsi en critère prioritaire**), l'adéquation avec le projet professionnel et les conditions de travail qui rassemble l'adhésion des répondants (passant de 41,70 % en 2021 à 55% en 2022).



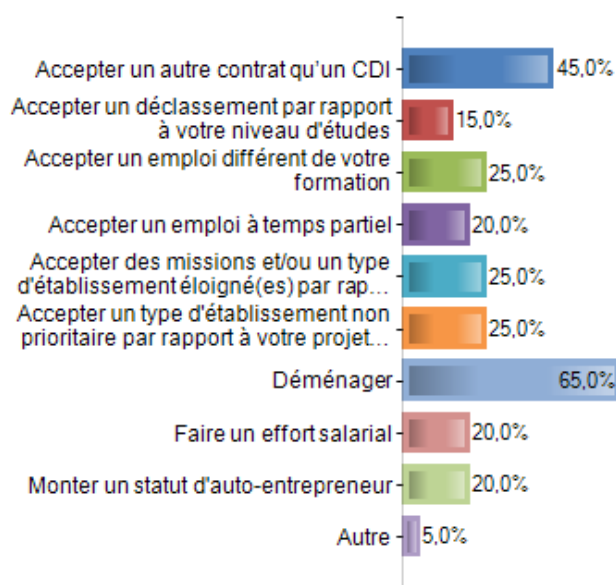
Pour accéder à l'emploi, les répondants misent principalement, sur les candidatures spontanées, les offres d'emploi disponibles et le réseau professionnel (**en 2021, seuls 16,70 % des répondants considéraient le réseau comme un moyen d'employabilité contre 40% en 2022**). **L'alternance, que la promotion précédente n'envisageait pas du tout (0%) arrive aujourd'hui en bonne position puisque 25% des répondants considèrent ce dispositif comme favorisant l'embauche.**



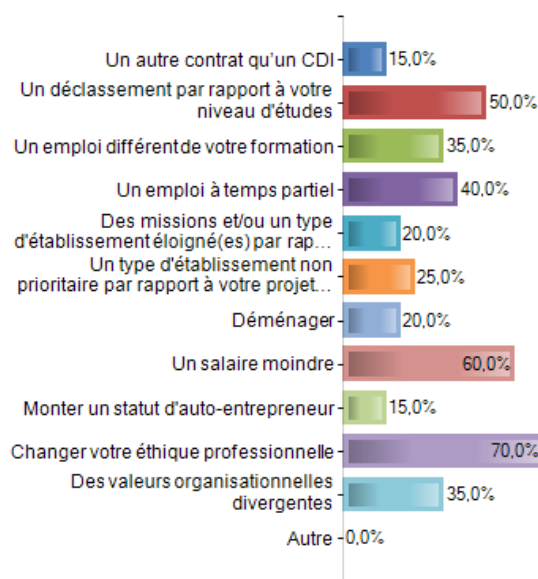


Plusieurs réponses possibles à cette question

Si les répondants sont disposés à faire des concessions pour obtenir un emploi, tous les leviers ne sont pas acceptables pour eux :



Efforts consentis



Efforts non consentis

De manière constante, le déménagement est l'effort le plus acceptable pour 65% des répondants, suivi par le renoncement au CDI. Ce qui apparaît comme non négociable reste la conformité à son éthique professionnelle (**70% en 2022 vs 45,80% en 2021**) qui montre l'importance du sens et de la déontologie en augmentation forte. La question du salaire gagne là aussi en importance **car 25% des répondants 2021 ne consentaient pas à rogner sur leur salaire quand c'est 60% qui refusent cette possibilité en 2022.**

La concurrence sur le marché du travail reste la crainte numéro 1 pour les répondants quant à leur employabilité prochaine.

40% des répondants ont une plutôt bonne opinion de leur Licence même si les avis semblent plus mitigés qu'en 2021. Ceci s'explique notamment par le fait que les répondants étaient en Licence au moment du confinement ce qui n'a pas facilité les échanges et la pédagogie.

# ENQUÊTE SUR LE DEVENIR DES ÉTUDIANTS DE LICENCE

## Faculté Libre de Droit

Suivi des inscrits en L3 en 2019-2020  
Situation en 2021-2022 (suivi à 24 mois)

### Méthodologie générale

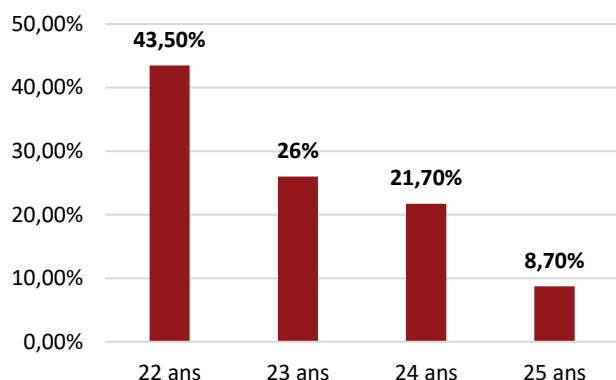
Questionnaire envoyé le 16 mai 2022 et clôturé le 20 juin 2022.

Trois relances : 31/05, 08/06 et 14/06.

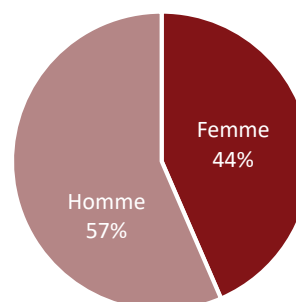
Inscrits en Licence 3	Questionnaires envoyés	Répondants
60	60	23 soit 38,30 %

### Généralités

Âge des répondants



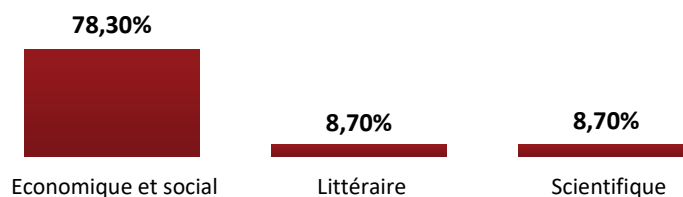
Sexe des répondants



### Diplôme antérieur

100% des répondants ont obtenu un baccalauréat général et la majorité d'entre eux a validé un baccalauréat ES.

Série Baccalauréat général



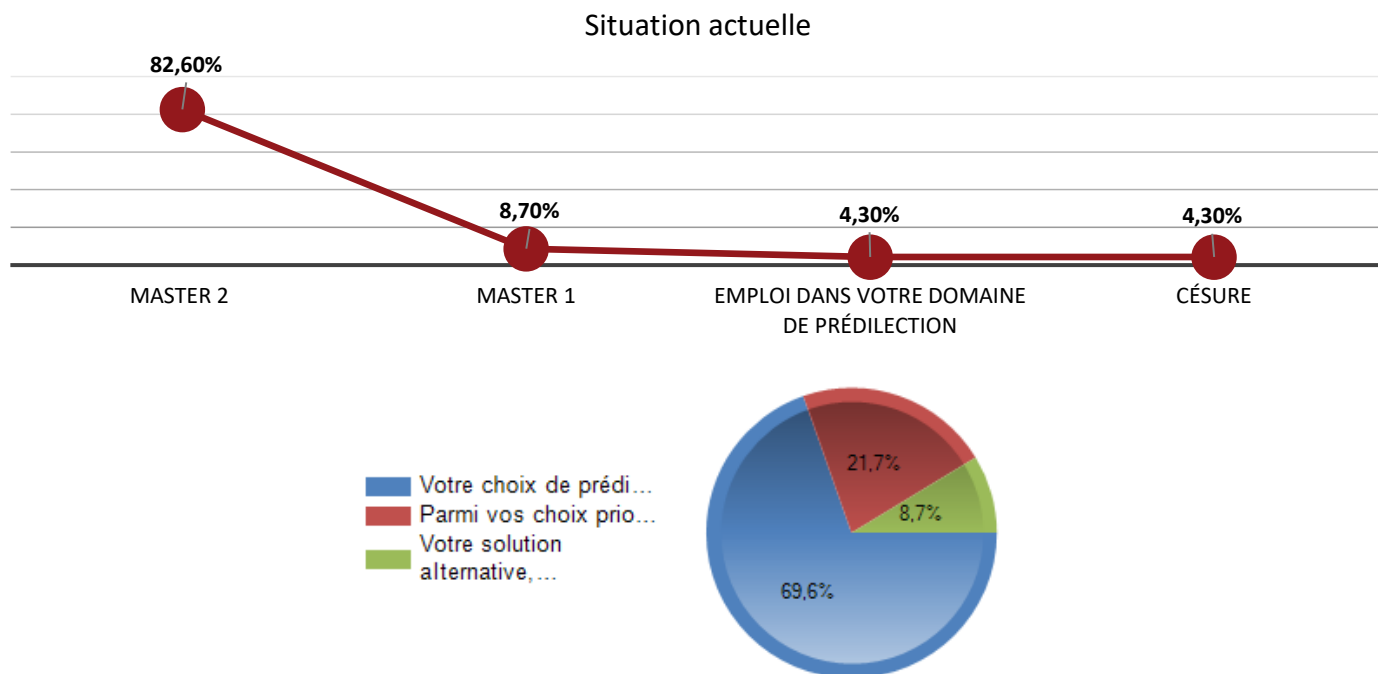
### Parcours des répondants

100% des répondants ont validé leur licence. 83% d'entre eux ont validé une licence de droit parcours culture juridique et 17% une licence de droit parcours science politique.

**NB :** On notera que pour cette promotion, il n'y a pas de différences notables entre les deux parcours. Nous les traiterons donc de manière similaire.

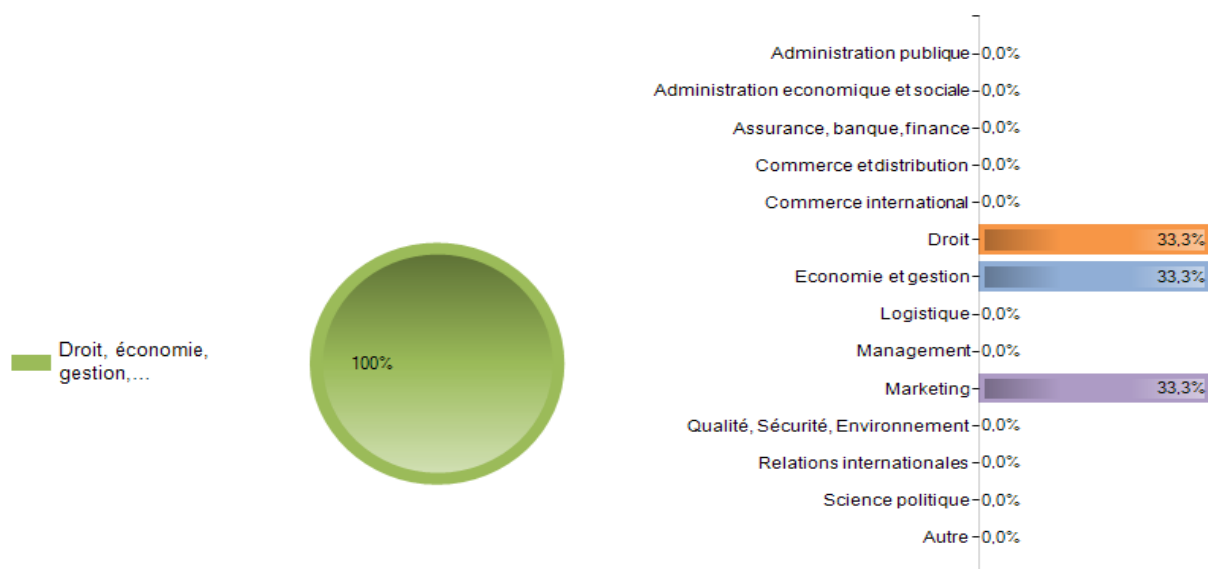
### Situation actuelle

Comme attendu, la majorité des diplômés de droit de 2020 sont actuellement en fin de Master 2.



91,30 % des répondants déclarent que leur situation actuelle est un choix de première intention ou parmi leurs options prioritaires.

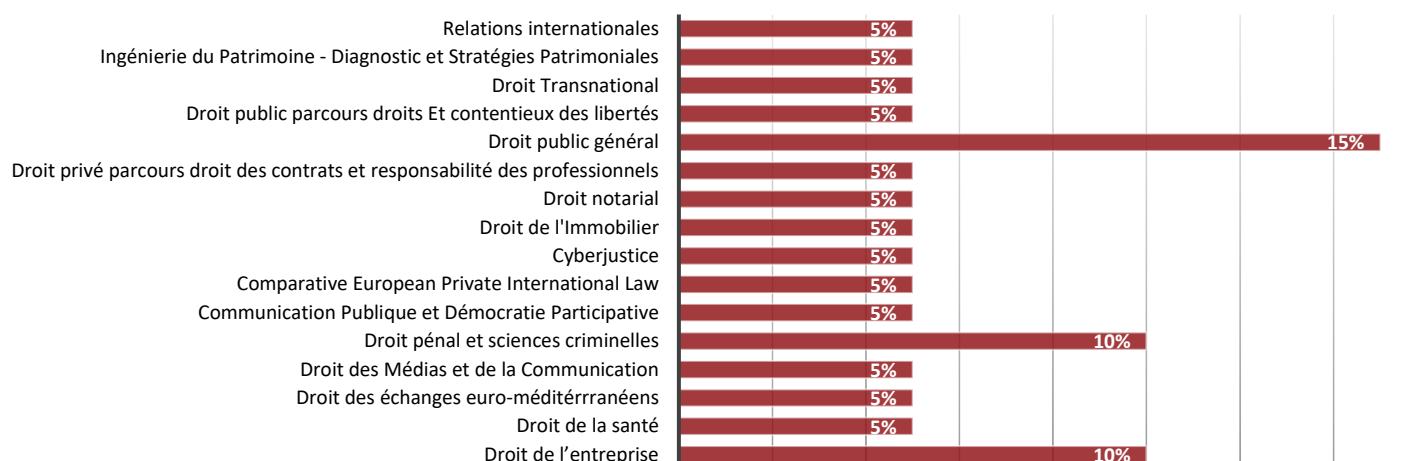
100% des répondants sont restés dans leur domaine d'études. Et se répartissent selon 3 mentions : droit, économie et gestion et marketing.



### Répartition des mentions

La grande diversité des diplômés montre la polyvalence des enseignements de licence.

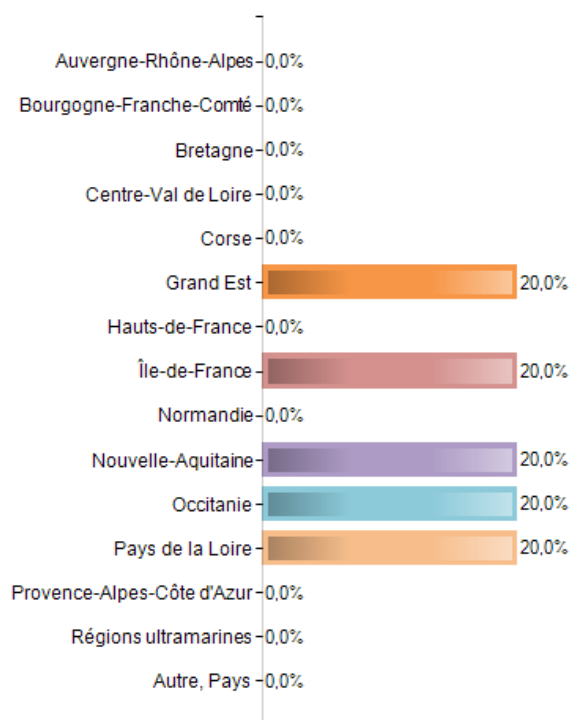
## Répartition des spécialités



Il est intéressant de constater que cette promotion est versée dans la dimension internationale puisque 20% des répondants ont un lien avec l'international par le biais de son Master.

## Situation géographique

Seuls 20% des répondants sont restés en Occitanie pour réaliser leur Master.



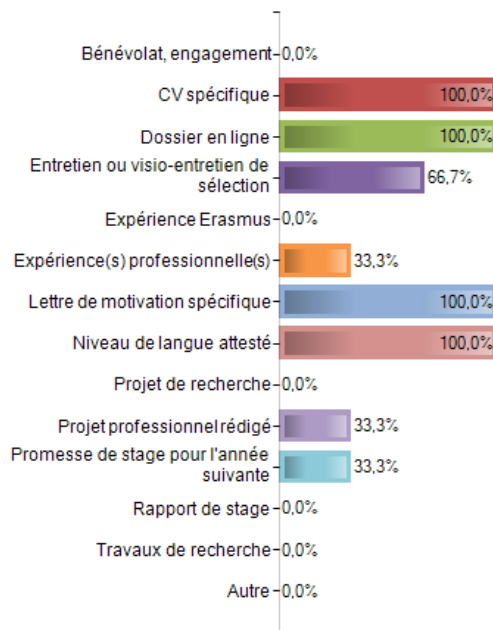
## Réorientation

4,30% des répondants déclarent s'être réorientés au cours de leur cursus. Ces réorientations étaient d'ordre stratégique, le projet n'étant pas réalisable dans l'immédiat.

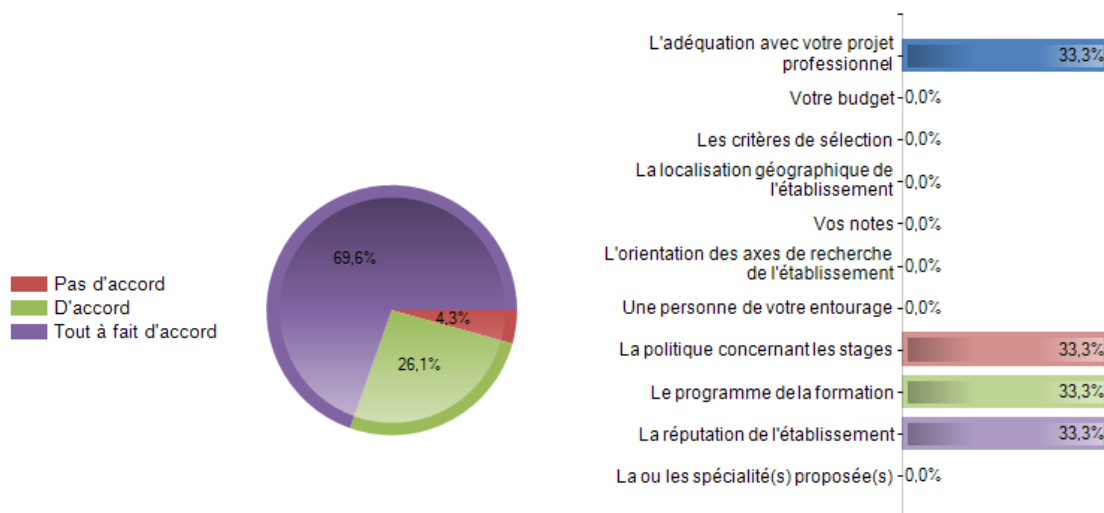
## L'après-Licence

Seuls 2 répondants ont donné des informations sur le nombre de candidatures Master effectuées. Les résultats ne sont donc pas significatifs.

13% des répondants ont indiqué les critères de sélection des Master demandés et 100% d'entre eux soulignent l'importance du CV et de la lettre de motivation spécifique, le niveau de langue attesté et 67% retiennent l'entretien de motivation comme élément de recrutement.



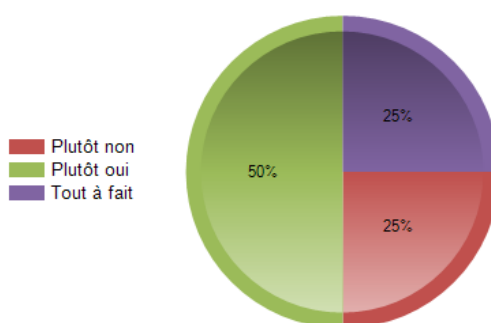
A ce jour, 95,70% des répondants estiment leur situation actuelle en accord avec leurs attentes.



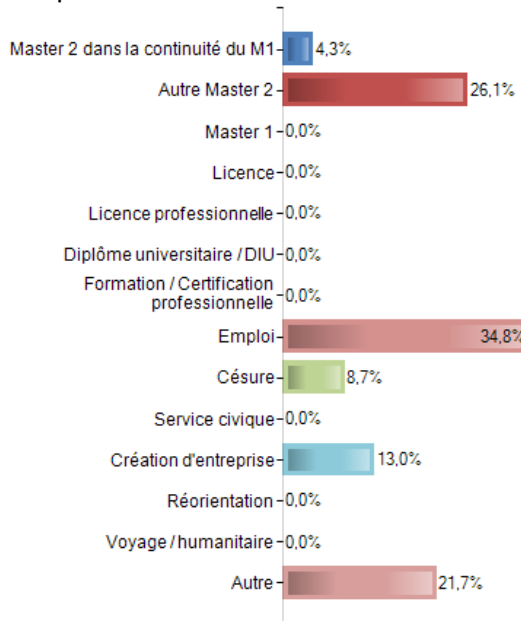
A parts égales, ce qui préside à la poursuite d'études choisie est l'adéquation au projet professionnel, le programme de formation, la politique des stages du Master et la réputation de l'établissement dans la perspective d'une employabilité imminente.

Les répondants soulignent la rigueur et la capacité de travail acquises en Licence comme aidant dans le Master.

75% des répondants considèrent que leur poursuite d'études correspond à l'idée qu'ils s'en faisaient.

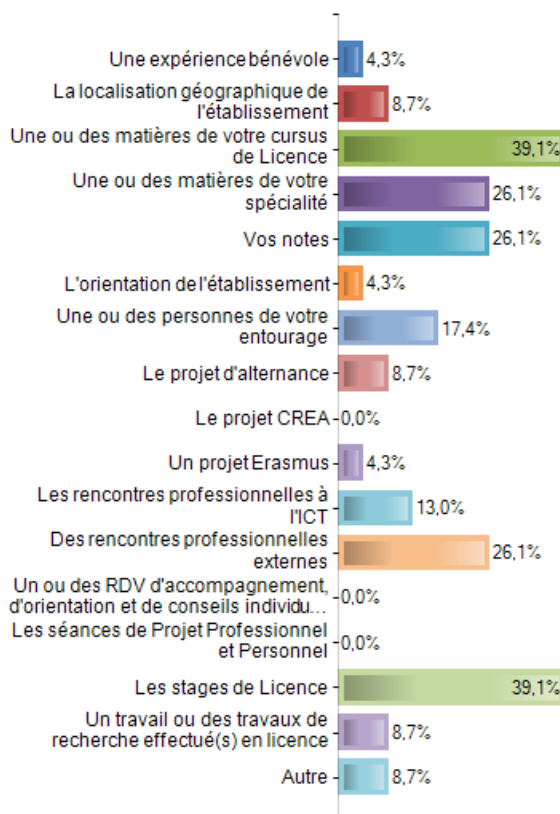


A l'issue de leur M2, les répondants envisagent seulement à 34,80% une insertion professionnelle (**contre 41,20% en 2021**). On note qu'une proportion assez importante des répondants envisagent un autre M2 (**26,10% contre 11,80% en 2021**) 13% se projettent dans une création d'entreprise (**contre 0% en 2021**). Quant aux 43,50% ayant répondu « Autre » de manière exclusive ou parallèlement à un M2, 45,50% ont explicité leur projet : 18% dans la préparation au CRFPA (école des avocats), 18% dans la préparation au concours de l'École Nationale de la Magistrature (**les effectifs sont stables entre 2021 et 2022**) et 9% projettent de poursuivre en doctorat.

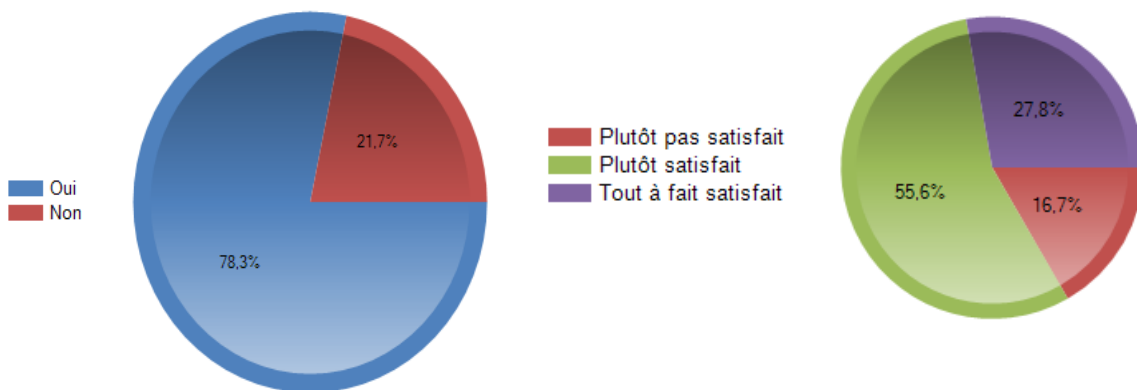


### Le projet professionnel

A l'origine du projet professionnel des répondants, on note une forte prépondérance des actions de professionnalisation : stages à 39%, rencontres avec des professionnels à 26% et bien sûr, les fondamentaux de la formation (**39,10% vs 47,10% en 2021**).



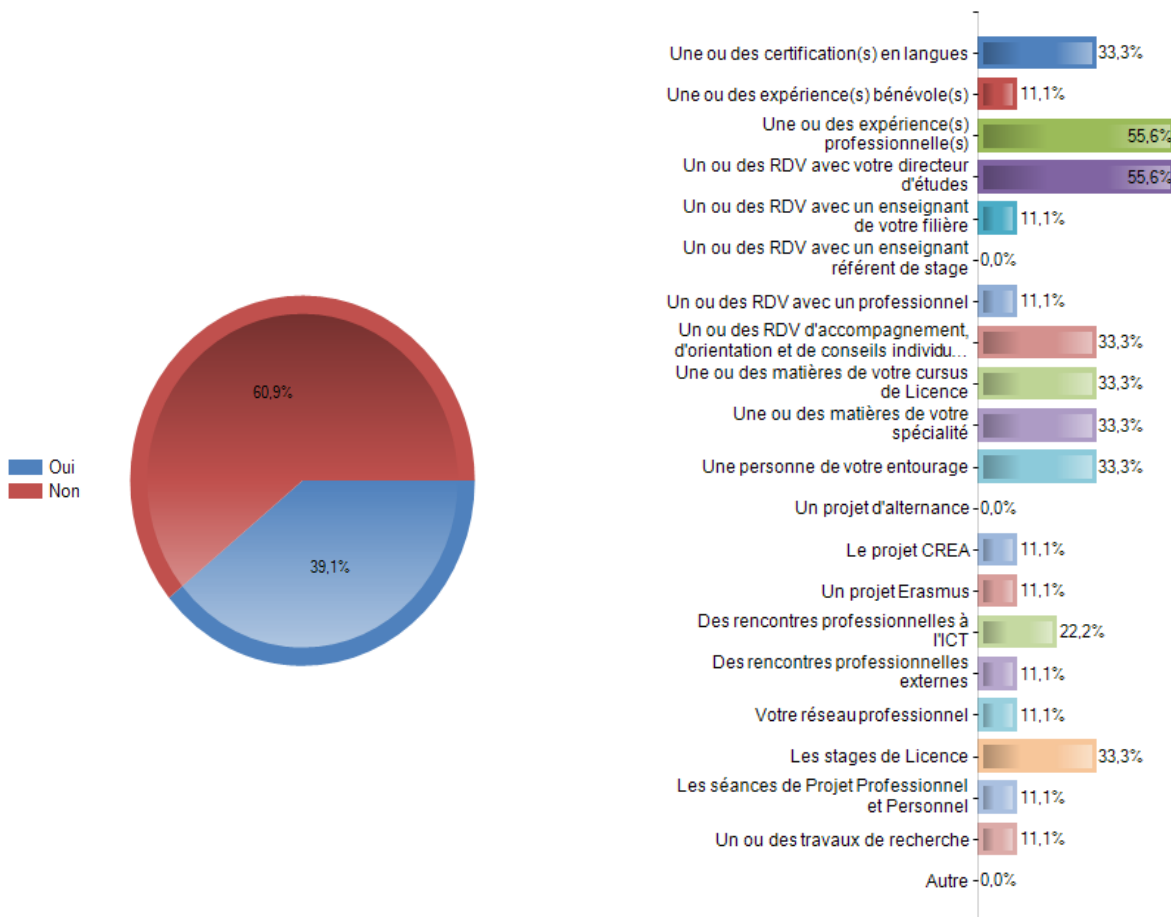
Les répondants estiment avoir été préparés à leur projet professionnel dans le cadre de leur Licence à hauteur de 73,80% (**on note une baisse par rapport au 88,20% de 2021**) et considèrent à 83,40% que cette préparation était satisfaisante voire très satisfaisante.



Les avis mitigés soulignent le fait que la préparation privilégie exclusivement les métiers d’avocats et de magistrats sans ouvrir aux autres professions accessibles avec des études de droit. De manière générale, ils déplorent le manque d’ancrage dans le monde professionnel exhaustif.

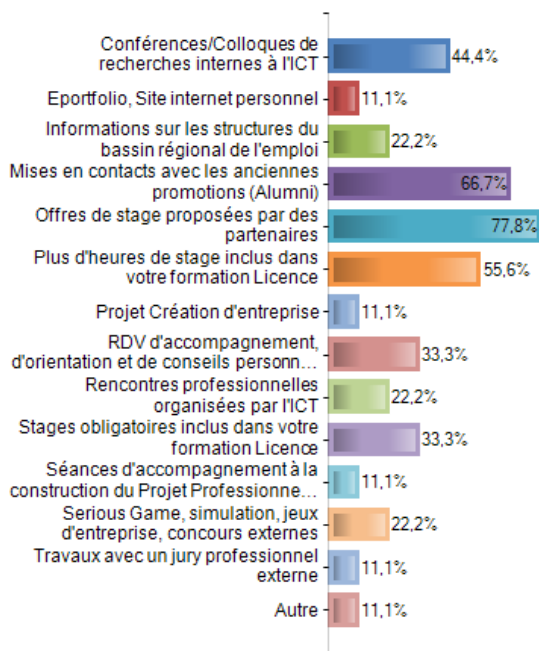
Les répondants considèrent avoir été accompagnés dans leur candidature à hauteur de 60,90%. Les dispositifs valorisés par les répondants sont l’expérience professionnelle individuelle et l’accompagnement individuel par le Directeur des études. Le BAIP a été utilisé par 33,30% des répondants (**contre 0% en 2021**) et le projet CREA est identifié comme aidant par 11,10% des répondants (**vs 0% en 2021**).

Le désir d’individualisation du parcours reste fort car ce sont les dispositifs particuliers qui remportent plus de suffrage que les accompagnements collectifs ou généraux.



88,80% des répondants se disent satisfaits des dispositifs dont ils ont pu bénéficier dans le cadre de leur Licence.

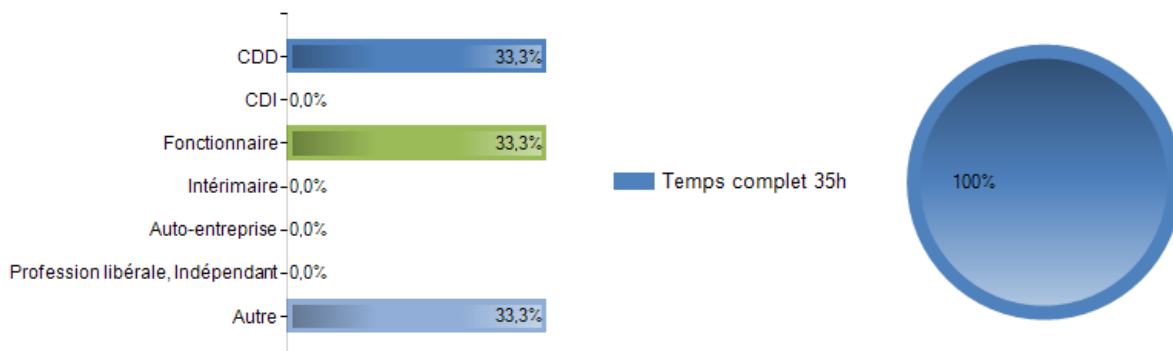
Parmi les dispositifs proposés, certains mériteraient, selon les répondants, d'être développés en Licence de droit. Les partenariats des stages sont réclamés à 77,80% (**ils étaient 50% à en manifester le besoin en 2021**) comme les relations avec les anciens diplômés ; plébiscités à 66,7% (**quand en 2021, seuls 25% les estimaient importants**). Les stages (33,30%) et l'augmentation de leur volume (**55,60% vs 25% en 2021**) montrent l'appétence des étudiants pour les mises en situation professionnelles pratiques et réelles. Cela corrobore l'un des « défauts » mentionnés par certains répondants dans les suggestions d'amélioration à savoir l'approche théorique et fondamentale privilégiée au détriment de l'ancrage sur le terrain professionnel.



La plupart des répondants ayant souhaité s'exprimer librement aurait apprécié une présentation globale des débouchés du droit, des rencontres avec des professionnels et des applications pratiques des acquis théoriques de Licence.

## L'emploi

13% des répondants sont actuellement en emploi dont 33% d'entre eux en formation en alternance, 33% fonctionnaire et 33% en CDD. Tous se déclarent à temps complet.



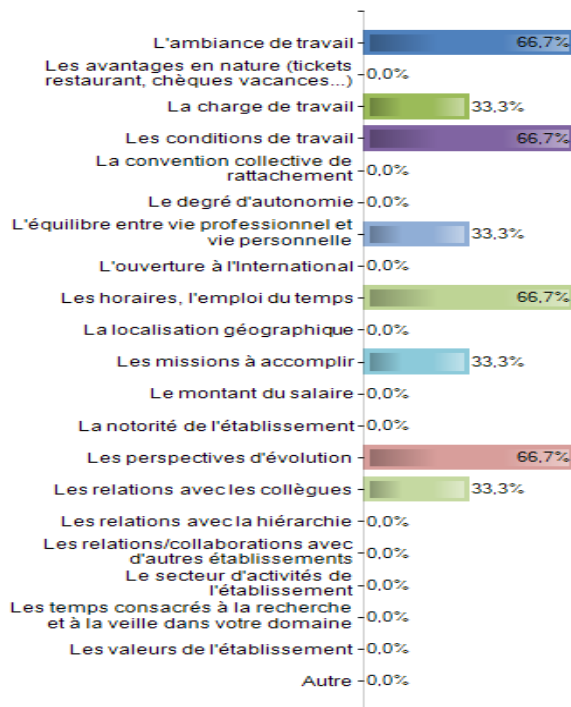
Aucun de ces emplois n'est considéré comme alimentaire et n'est perçu comme en lien étroit avec la formation et le profil professionnel. Les emplois occupés sont : **gestionnaire de contrats** (66%) et **greffier**.

Les répondants déclarent un revenu entre 18 000€ et 23 000€ bruts annuels pour 66% et un salaire net mensuel moyen de 1 730€ avant impôts et hors prime. Les emplois occupés ne sont pas des emplois cadre et les qualifications requises pour accéder à l'emploi sont un diplôme de niveau 5 ou 6 (66%).

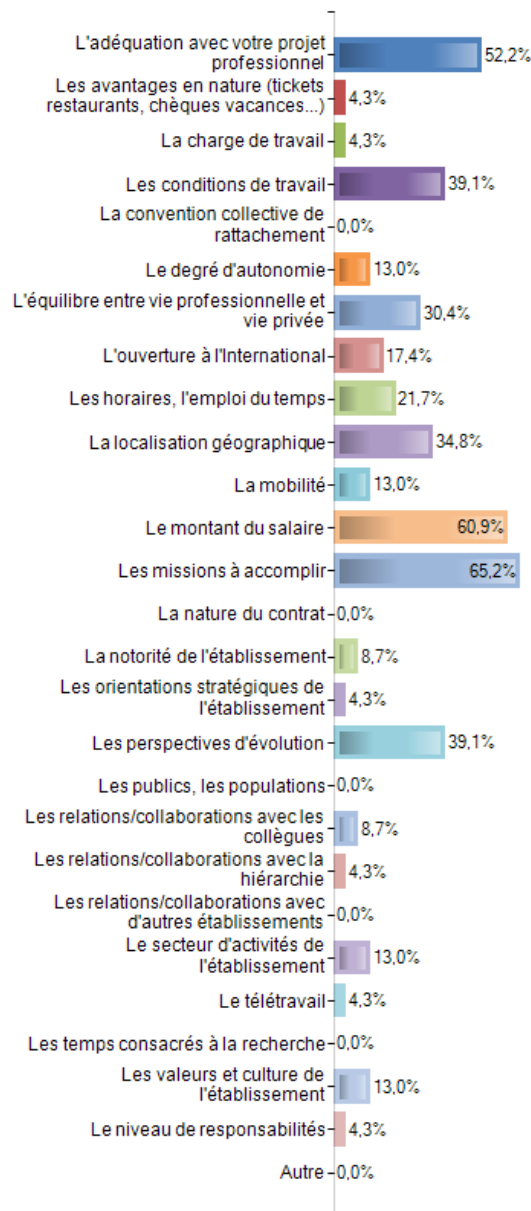


33% exercent dans la fonction publique et dans des structures comprises entre 250 et plus de 1000 employés.

Dans leur emploi actuel, les répondants apprécient l'ambiance et les conditions de travail, les horaires et les perspectives d'évolution. Ils regrettent néanmoins le montant de leur salaire et les avantages qui y sont corrélés. La localisation géographique paraît peu satisfaisante pour 33% d'entre eux. De même, ils déplorent les niveau des missions à accomplir, ce qui s'explique par le fait que ce sont des emplois peu qualifiés ou des contrats de formation et non en responsabilité.

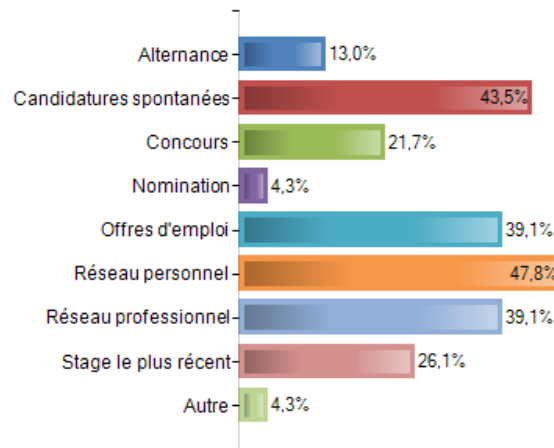


Les facteurs déterminants pour l'emploi :



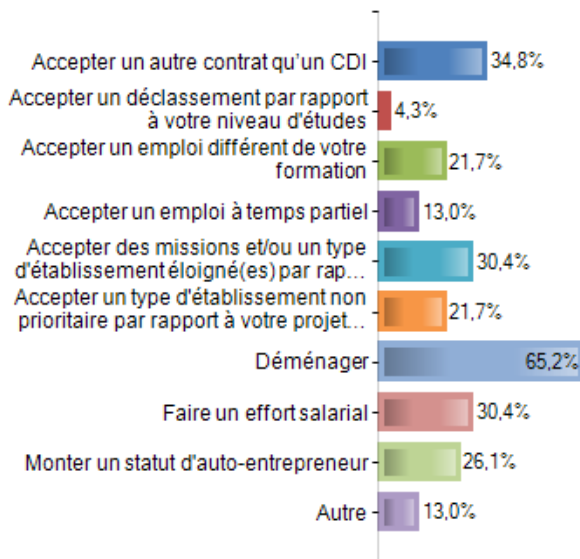
Si les conditions de travail restent une constante, comme les missions à accomplir et l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle, dans les éléments de choix de l'emploi, l'adéquation avec le projet professionnel varie (**52,20% en 2022 vs 70,60% en 2021**), les relations avec les collègues semblent moins importantes (**8,70% aujourd'hui contre 17,60% en 2021**) mais c'est le montant du salaire (**60,90% en 2022 vs 41,20% en 2021**) et le niveau de responsabilité (**4,30% aujourd'hui vs 17,60% en 2021**) qui fluctuent le plus. Il conviendra de vérifier si cette évolution est due au contexte pandémique ou si la tendance se confirme dans les futures enquêtes.

Il est intéressant de constater que l'alternance n'est pas considérée comme levier principal pour l'emploi (**contrairement à la promotion précédente qui considérait à 41,20% l'alternance comme la meilleure voie d'accès à l'emploi**). Les réseaux personnel et professionnels sont désormais vus comme les meilleurs tremplins avec les candidatures spontanées (**là où en 2021 le réseau personnel (23,50%), professionnel (29,40%) étaient perçus comme marginaux dans la recherche d'emploi**).

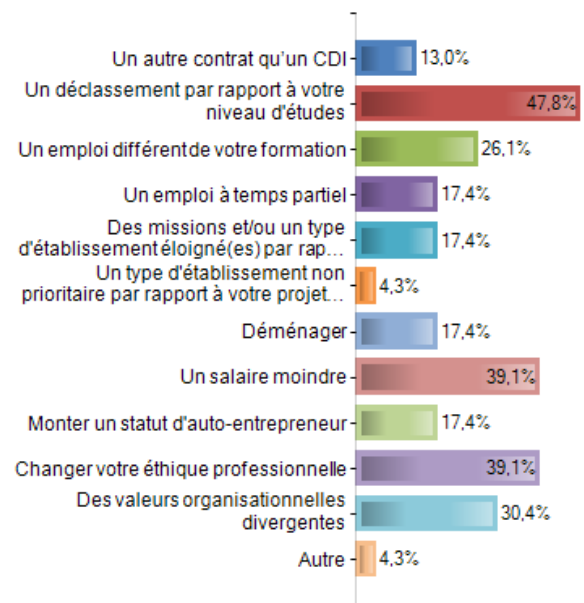


Si les répondants sont prêts à faire des compromis pour trouver un emploi, tous les leviers ne sont pas acceptables à leurs yeux.

#### Efforts consentis



#### Efforts non consentis



Ils sont en 2022 moins nombreux (34,80%) à renoncer à un CDI (**47,10% en 2021**) et à accepter un emploi différent de leur formation (**11,80% en 2021**) ou un déclassé (**11,80% en 2021**).

Les efforts non consentis restent paradoxalement le déclassé même si le déménagement est moins envisagé.

La concurrence et le peu d'offres dans le domaine juridique sont des craintes qui persistent quant à l'entrée sur le marché du travail.

39% des répondants recommandent leur formation aux futurs étudiants. Ils insistent sur l'importance des stages de Licence comme outil déterminant dans l'orientation active et encouragent également leurs pairs à se constituer des plans alternatifs à leur projet initial pur pouvoir rebondir le cas échéant.